



Week end d'action contre le cancer

Samedi 7 et Dimanche 8 MAI 2022

FICHE D'INSCRIPTION- EQUIPAGE MOTO

PILOTE Nom-Prénom :
Adresse :
Code Postal :Ville
Tél : Mail :
N° de Permis :

Pompier ou secouriste : OUI NON
Personne à prévenir et tél en cas d'urgence :
CLUB MOTO : OUI Nom :

MOTO Marque Immatriculation.....
Compagnie d'assuranceN° de contrat

PASSAGER(E) Nom - Prénom :
Si pas de passager (ère) en acceptez-vous un (e) OUI NON

TEE-SHIRT Intérêt pour un tee-shirt au logo de l'association à 10 € (règlement à la livraison)
OUI NON
Modèle Homme TAILLE : Modèle Femme TAILLE :

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Chaque inscription a valeur de contrat, elle vous engage pour la totalité des points cités dans la Charte de Bonne Conduite, elle est transmise à la Préfecture et à la Gendarmerie afin de garantir l'identité des personnes engagées pour la collecte des dons et ainsi éviter toutes fraudes extérieures.

L'intégralité des parcours se fera dans le respect TOTAL du Code de la Route, tout participant dont la conduite ou le comportement serait dangereux, sera immédiatement exclu.

- **N° de l'association : 07 89 53 97 74** **Merci de retourner votre inscription à l'adresse**
- **Rappel N° tél SAMU : 15** **mail : Equipages.uneroseunespoir43@gmail.com**
- **Rappel N° tél POMPIERS : 18**

Chacun doit veiller à sa sécurité, celle de son passager ainsi que celles des autres, compte tenu du nombre important de motards et de nombreuses manœuvres à effectuer sur la voie publique.

En aucun cas, l'association « **Une Rose Un Espoir Secteur Velay** » ne pourrait être tenue responsable d'un accident (*seul ou avec un tiers*) ou d'une casse mécanique survenue pendant la manifestation, seul votre assurance personnelle couvrirait un sinistre éventuel.

Votre véhicule doit être conforme à la législation en vigueur (Carte Grise, Assurance à jour, Permis de Conduire National).

La courtoisie et la politesse envers les usagers de la route (autos, 2 roues, piétons) devra être une règle pour tous les participants durant la manifestation.

Par son engagement, chaque participant renonce à poursuivre en justice, pour quelque motif que ce soit, les organisateurs ainsi que l'Association.

Le plein de la moto doit être obligatoirement fait.

LE PILOTE **(date + signature)**